



Contrat bail location appt et garage inclus

Par **susset**, le **04/02/2010 à 10:32**

Bonjour, je loue depuis bientôt 5 ans un appt avec garage inclus dans le prix, et depuis peu, l'agence me réclame la restitution de ce garage car prétend que dans le bail le garage est effectivement inscrit avec une croix dans une case, et joue sur le fait qu'il y a également d'indiqué ou stationnement n°21, donc de ce fait me dise que je ne devrait pas posséder ce garage.
Pouvez m'aider a éclaircir ce problème????
Je vous prie de recevoir mes salutations respectueuses dans l'attente.
Cordialement
Nathalie Susset

Par **fif64**, le **04/02/2010 à 17:13**

Pas très très clair.
Le garage est il précisément indiqué sur le bail ?
Si oui, vous le louez.
Si non, vous ne le louez pas.
Il faudrait voir le bail pour en savior plus.

Par **nathalie**, le **04/02/2010 à 17:33**

oui il figure bien dans le bail car coché d'une croix prévu a cet emplacement